



**La Mairie de Champigneulle recrute  
UN AGENT EN CHARGE DU PARC DU CHÂTEAU  
Catégorie C**

Ouverts aux fonctionnaires ou contractuels de la Fonction Publique Territoriale

- Poste à pourvoir le 1<sup>er</sup> juin 2025

**Contexte général du poste à pourvoir**

Le parc du château de bas de Champigneulle, classé depuis 1955, est un jardin de treize hectares dit « à l'anglaise » constitué de vastes clairières engazonnées, bordées de bosquets d'arbres et d'arbustes de vingt-six essences communes de Lorraine.

L'ensemble est sillonné par le ruisseau de Saint-Barthélemy qui traverse le parc et vient approvisionner l'étang servant de réserve d'eau à l'ancien moulin à blé construit aux environs de 1350.

Sous l'autorité du responsable du service environnement, l'agent en charge du parc du château effectuera en autonomie l'ensemble des travaux d'entretien courant du site.

**MISSIONS PRINCIPALES**

- 1) Propreté quotidienne du site (ramassage des papiers, évacuation des poubelles, soufflage des jeux pour enfants...)
- 2) Entretien des massifs arbustifs et fleuris (désherbage, paillage, taille ...)
- 3) Tonte des surfaces enherbées dans le parc et en périphérie
- 4) Entretien des allées et des surfaces minérales (passage de herse, soufflage des feuilles, enlèvement des branchages...)
- 5) Entretien des cours d'eau (enlèvement des embâcles, contrôle et nettoyage des dévidoirs)
- 6) Contrôle et entretien des équipements (mobilier urbain, aires de jeux, toilettes)
- 7) Entretenir les équipements et outils nécessaires à l'activité : veiller à la bonne utilisation, au nettoyage, à l'entretien et petite maintenance des espaces de travail, matériels, outils et équipements utilisés
- 8) Veille sanitaire et remontée d'informations sur l'état des arbres

**ACTIVITES COMPLEMENTAIRES ET CONTINUITÉ D'ACTIVITÉ**

- Intervenir en cas d'événement climatique majeur (neige, verglas, tempête) pour assurer la sécurité du site (fermeture du Parc)
- Effectuer des astreintes techniques et hivernales (selon calendrier prévisionnel)
- Réaliser tous travaux sur des espaces communaux situés en dehors du parc
- Encadrement de stagiaires ou d'apprentis

**SAVOIRS**

- \* Entretien des espaces verts en autonomie (maîtriser les techniques d'entretien et d'aménagement des espaces verts)
- \* Reconnaître les végétaux (vivaces, arbuste et arbres)
- \* Connaître les bases de la mécanique et des machines espaces verts
- \* Connaître les bases de la bureautique

## SAVOIRS FAIRE

- \* Savoir utiliser de manière efficace et en sécurité les équipements : tondeuse autoportée, microtracteur, ...
- \* Assurer l'entretien courant du matériel
- \* Désherber et traiter des massifs et plantations
- \* Surveiller, contrôler et maintenir l'état de fonctionnement des aires de jeux
- \* Réaliser les plantations et terrassements selon les plans fournis

## SAVOIRS ÊTRE

- \* Force de proposition dans les projets d'aménagements
- \* Autonomie et esprit d'initiative
- \* Savoir rendre compte de son activité à ses responsables
- \* Bonne condition physique
- \* Qualités relationnelles (usagers et associations)
- \* Sens du service public

## PROFIL

- ↳ Niveau BAC ou BTS professionnel option « aménagement des espaces verts »
- ↳ Connaissances des techniques des végétaux et du paysage
- ↳ Expérience dans le domaine des espaces verts ainsi que dans la conduite d'engins et de camions (tondeuse portée, chariot élévateur, tractopelle) souhaitée
- ↳ Permis B exigé et Permis C apprécié

## CONDITIONS D'EXERCICE

- ↳ Poste à temps complet
- ↳ 37h30 heures par semaine
- ↳ Horaires réguliers du lundi au vendredi (8h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h30) avec amplitude variable en fonction des nécessités de service (astreintes, soirées, week-ends)
- ↳ Travail en extérieur tous temps, toutes saisons

## REMUNERATION

- ✓ Catégorie : C
- ✓ Filière : Technique
- ✓ Cadre d'emploi : Adjoint technique
- ✓ Rémunération selon la grille indiciaire des adjoints techniques, régime indemnitaire, prime de service + astreintes
- ✓ 25 jours de congés annuels + 2 jours de congés fractionnés + 15 jours de RTT
- ✓ Véhicule mis à disposition dans le cadre des astreintes
- ✓ Participation employeur à la mutuelle et prévoyance
- ✓ Adhésion possible au Comité des Œuvres Sociales (billetterie, etc.)
- ✓ Possibilité de restauration sur place ou accès au restaurant collectif.

Merci d'adresser votre candidature au plus tard pour le **vendredi 18 avril 2025** à :

Monsieur le Maire  
1, rue de l'hôtel de Ville  
54250 Champigneulle

Ou par mail à l'adresse ci-dessous :  
[c.bertinet@mairie-champigneulle.fr](mailto:c.bertinet@mairie-champigneulle.fr)